



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté SGAR n° / 2013 - 367

portant publication de la liste par établissement ou par organisme des premières formations technologiques et professionnelles ouvrant droit à percevoir des fonds provenant de la taxe d'apprentissage 2013

Le préfet de la région Pays de la Loire

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- VU le code du travail, notamment ses articles L. 6241-1 à L. 6242-6 et son article R 6241-3,
- VU la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 modifiée relative à la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles,
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et les départements,
- VU le décret n° 72-283 du 12 avril 1972 modifié relatif à la taxe d'apprentissage et portant application des dispositions de la loi N° 71-578 du 16 juillet 1971 modifiée,
- VU les circulaires interministérielles du 24 août 2006 et du 10 septembre 2009 relatives à la publication des listes par établissement ou par organisme des premières fonctions technologiques et professionnelles ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage,
- VU les fiches d'instruction des demandes d'inscriptions transmises par le rectorat,
- SUR proposition de la secrétaire générale pour les affaires régionales,

ARRÊTE

Article 1^{er}: La liste par établissement ou par organisme des premières formations technologiques et professionnelles ouvrant droit à percevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage est établie pour l'année 2014.

Article 2: Cette liste est consultable sur le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr/Publications-legales/La-taxe-d-apprentissage-2014-en-Pays-de-la-Loire>

Article 3: La secrétaire générale pour les affaires régionales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **23 DEC. 2013**

Christian GALLIARD de LAVERNÉE